

LES NOUVELLES DU MOIS

DÉCOUVREZ CHAQUE MOIS L'ACTUALITÉ DE PROMESSES D'ÉGLISE À DESTINATION DES MOUVEMENTS MEMBRES ET DES GROUPES LOCAUX



À LA UNE

ÉCHO DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES FIN MARS 2023

Dans sa première partie, les 28 et 29 mars, elle a porté essentiellement sur les conclusions des 9 groupes de travail que les évêques avaient mis en place avec de nombreux laïcs à la suite du rapport de la CIASE, pour "prendre les moyens de construire une Église plus sûre". Louis Etienne De Labarthe (L'Emmanuel) et Dominique Rouyer (CCFD) y ont été invités à représenter Promesses d'Église et en ont rendu compte au COPIL à leur retour ; reconnaissant une atmosphère de discussion franche et ouverte pendant les débats, ils ont fait part de la déception ressentie par les participants laïcs lors de la lecture des conclusions de la rencontre ; les évêques dans leur majorité ont en effet clairement estimé que beaucoup des propositions présentées par les groupes de travail ne pouvaient être prises en compte ou devraient être examinées ultérieurement ou à un autre niveau.



Tirant la leçon de l'exercice engagé par la CEF, les prochains COPIL de PE s'attacheront à proposer à ses membres de nouvelles modalités de fonctionnement interne, de relations avec la CEF et des suites à donner aux travaux sur la proposition 9 débattue lors de notre Plénière du 7 mars, évoquée par ailleurs dans la présente newsletter.

ÉVÉNEMENT

La communauté de Taizé invite chacun à participer, le 30 septembre 2023, à une veillée de prière œcuménique, place Saint Pierre à Rome, en présence du Pape François et des représentants de diverses Églises.

Cet événement est porté et organisé par une grande diversité de mouvements et d'Églises différentes. Il est l'occasion de se retrouver dans un signe d'unité et de soutenir par la prière la démarche synodale de l'Église Catholique dont la session universelle débutera le 4 octobre. Les participants à cette session ainsi que des responsables d'autres Églises seront présents à la vigile.

Pensons à inviter des chrétiens d'autres Églises et des personnes issues des « marges », cela donnera à cette démarche tout son sens. Plus de détails et des documents ressources sur le site, [en cliquant ici](#).



Rassemblement du Peuple de Dieu

L'ÉCHO DE LA PLÉNIÈRE du 9 mars 2023

Initialement prévue « en présentiel » puis transformée « en distanciel » du fait des difficultés de transport dues aux troubles sociaux actuels, la plénière du 9 mars a réuni une cinquantaine de participants dont des représentants des groupes de travail "Abus" et "Relations Clercs-Laïcs".

Elle a d'abord accueilli Marie-Jo Thiel, médecin et théologienne, invitée à s'exprimer sur « la vulnérabilité comme clé d'interprétation de la crise systémique des abus dans l'Église ». Selon elle, la vulnérabilité, c'est à la fois le risque d'être abusé, mais c'est aussi la condition de l'ouverture et de la compréhension de l'autre. Sans la vulnérabilité, qui fait partie de la condition humaine, l'être humain serait une tour d'ivoire, inaccessible. Or, elle n'a pas été prise en compte, elle a même été déniée : on a placé le clerc dans une position d'invulnérabilité, doté d'un pouvoir de droit divin au lieu de l'inviter à se mettre à la suite du Christ, lui-même vulnérable, pour reconnaître ses propres vulnérabilités, en prendre soin et savoir en tenir compte. Vous retrouverez l'intervention de Marie-Jo Thiel sur le site de Promesses d'Église [en cliquant ici](#).

La rencontre s'est ensuite poursuivie sur le thème du « Synode sur la synodalité » engagé à l'automne 2021 à l'invitation du Pape François, inspiré des contributions continentales, elles-mêmes alimentées par les niveaux nationaux. Blandine Lagrut (Communauté du Chemin Neuf) nous a rappelé que les travaux de la prochaine assemblée romaine du Synode de l'Église catholique à l'automne seront précédés d'une veillée œcuménique de prière, le samedi 30 septembre 2023, place Saint-Pierre à Rome (Cf encart "événement" ci-dessus).

Dominique Rouyer (CCFD) nous a commenté sa participation, avec une dizaine d'autres personnes réunies à l'abbaye de Saint Wandrille en contact visio avec les représentants de nos évêques rassemblés à Prague avec leurs collègues européens pour la phase continentale du synode. Elle s'est déclarée impressionnée par la richesse des échanges et la qualité de l'écoute mutuelle, mais aussi par la différence des préoccupations exprimées selon les pays : à l'Ouest une demande de révision en profondeur de la gouvernance de l'Église et une meilleure prise en compte des évolutions sociétales (cf le Chemin Synodal allemand), à l'Est des chrétiens encore soucieux de se retrouver et de se reconnaître après la période communiste.

Pour ce qui est du niveau national enfin, la plénière est revenue, pour l'approfondir, sur la proposition n°9 figurant dans la contribution de Promesses d'Église à la phase nationale de la démarche synodale. Rappelons que cette proposition, formulée au printemps dernier, était ainsi libellée : « Inventer de nouveaux modes de collaboration des baptisés au niveau national de l'Église en France afin de permettre un travail et un dialogue permanent entre la Conférence des Évêques de France (CEF), la Conférence des Religieux et Religieuses en France (CORREF) et les fidèles laïcs des mouvements, associations et services d'Église et plus largement de tous les baptisés, de tous âges, sensibilités, états de vie.

Certains attendent la mise en œuvre d'une nouvelle instance avec une représentativité et une dimension délibérative. D'autres préfèrent partir des organes de gouvernance existants et mettre en œuvre des groupes de travail et des instances consultatives solides et permanentes ».

Trois « schémas » ont été proposés aux participants pour la mise en œuvre de la proposition n°9 ; ils ne sont pas présentés comme alternatifs. Ils sont appelés à co-exister, à se compléter, voire à se succéder dans le temps :

Schéma 1 : Création d'un « Conseil du Peuple de Dieu en France »

Un grand conseil composé d'évêques (tous ou une délégation ?), d'une délégation de la CORREF, de représentants des mouvements et associations membres de PE, de la CCBF, de représentants laïcs des diocèses, de théologiens et de personnalités choisies. Il se réunit une fois par an à Lourdes en marge de l'AP des évêques pour discerner ensemble les signes des temps et délibérer sur tous les points qui concernent la vie de l'Église. Il peut instituer des groupes de travail ad hoc sur des questions précises. Ces groupes de travail paritaires comportent des évêques, des religieux, des laïcs, des théologiens et formulent des recommandations sur l'ensemble des sujets traités, y compris sur la gouvernance de l'Église en France. Le Conseil du Peuple de Dieu peut amender/voter ces recommandations. Il assure la transparence de ses débats. Le Conseil du Peuple de Dieu est habilité à prendre position au nom de l'Église qui est en France.

Schéma 2 : Création d'un « Conseil des laïcs »

Créer une organisation regroupant des laïcs, plus large que PE, comportant non seulement des représentants des mouvements et associations, mais aussi des représentants des diocèses /paroisses et des personnalités qualifiées. Le Conseil des laïcs se situe en vis-à-vis, comme interlocuteur dans un dialogue régulier, ouvert et transparent avec la CEF et la CORREF. Ce conseil organise en son sein (règlement intérieur) l'égalité de parole entre ses différentes composantes, la possibilité d'exprimer des divergences, et les conditions des délibérations permettant de faire entendre la voix des laïcs catholiques dans les débats publics et/ou ecclésiaux. L'initiative pourrait être prise par PE, conjointement avec d'autres mouvements non membres de PE (CCBF,...) en association avec les laïcs membres des équipes diocésaines en charge du synode.

Schéma 3 : Un conseil pastoral diocésain synodal

Création systématique d'un conseil pastoral diocésain dans chaque diocèse, indépendant de la personne de l'évêque. Le conseil continue d'exister en cas de changement ou de décès de l'évêque. L'évêque et le vicaire général sont membres de droit du conseil. Le conseil presbytéral, la CORREF, le groupe local Promesses d'Église, les autres mouvements et les paroisses désignent leurs représentants. Ils conviennent ensemble des théologiens et des personnalités à solliciter pour compléter le conseil. Le conseil se réunit au moins deux fois par an, notamment pour discerner les signes des temps et délibérer sur tous les points qui concernent la vie de l'Église locale. Il assure la transparence des débats. Le conseil pastoral diocésain synodal participe à l'élaboration des orientations et décisions pastorales du diocèse.

La présentation des schémas a été suivie d'un échange en petits groupes dont les remontées vont être analysées en COPIL afin qu'il convienne des suites à donner.

DATES DES PROCHAINS COPIL
11 avril et 9 mai 2023
en visio

DATE DE LA PROCHAINE PLÉNIÈRE
6 juin 2023
19h-21h30
chez les Apprentis d'Auteuil

INVITATION

La créativité et l'audace sont aujourd'hui deux enjeux majeurs de la vie ecclésiale. Dans ce domaine les occasions de partager sont encore trop peu nombreuses. C'est pour cette raison que l'EcclesiaLab, laboratoire de recherche sur l'innovation dans l'Église, qui regroupe des théologiens, des diocèses et de récentes de différents pays francophones, propose cette année un circuit à la découverte de lieux d'Église créatifs et audacieux à Lyon.

L'objectif est de permettre aux participants et participantes la découverte de nouvelles initiatives et d'ouvrir des horizons et perspectives, en encourageant la transposition dans leurs terrains propres.

[En savoir +](#)

[Se préinscrire](#)



NOS CONSEILS DE LECTURE

Des femmes et des dieux



Une pasteur, une rabbine et une imame échangent sur leurs traditions religieuses. Elles évoquent le patriarcat, le féminisme, le corps féminin, l'étude des textes et, bien sûr, le ministère féminin. Un partage d'expériences très enrichissant où il manque bien évidemment une voix catholique.

[En savoir +](#)



Dans les premiers siècles, les chrétiens se réunissaient chez les uns et les autres, dans des maisons particulières. L'eucharistie était un repas partagé et hommes et femmes participaient à parts égales à l'annonce de l'Évangile. Les choses vont changer lorsque les chrétiens auront le droit de posséder des bâtiments dans la cité. Par la suite, le mot "église" va désigner davantage le bâtiment que les fidèles et le rôle des ministres du culte, assumé exclusivement par des hommes, ira en grandissant. C'est une passionnante découverte historique que propose Marie-Françoise Baslez dans "L'Église à la maison".

[En savoir +](#)